

Le mercredi 30 octobre 2002

CANADA

Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 30 octobre 2002, à 19 h, au 211 de la rue Henri-Bourassa à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Pierrette Guertin, Louise Larocque, Linda Lefebvre, Denise Miron Marion et Line Renaud et messieurs Guy Lesage, Paul Liberty, Daniel Moreau, Guy Éthier et Reid Soucie, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Diane Nault, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : Mme Nicole Miller Potvin
 M. Charles Langevin

Absences non-motivées : M. Brian Boisvert
 M. Stephen Ryan

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, Directrice générale

Mme Manon Lauriault, Directrice du service des ressources éducatives

M. Robert Ledoux, Directeur du service des ressources matérielles et informatiques

M. Jean-Claude Beaudin, Directeur du service des ressources financières et du transport scolaire

M. Michel Houde, Directeur du service des ressources humaines et du secrétariat général

M. Charles Millar, Agent d'administration au service des ressources humaines et du secrétariat général

Le président d'assemblée, monsieur Daniel Moreau, salue cordialement les commissaires et les personnes présentes, ainsi que monsieur Robert Ledoux, dont c'est la première assemblée. Monsieur Moreau ouvre ensuite l'assemblée.

RÉSOLUTION 2002-CC-167

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts et modifications apportées. (caractères gras)

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2002-09-25
- 3- Dépôt du procès-verbal du comité exécutif C.E. 2002-09-25
- 4- Parole au public
- 5- Correspondance
- 6- Confidentialité de certains dossiers

Le mercredi 30 octobre 2002

(RÉSOLUTION 2002-CC-167) suite

- 7- Déplacement de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 4 décembre prochain
- 8- Comité de sélection et organisation de la soirée de l'ordre du mérite scolaire
- 9- Fonds Jeunesse Québec
- 10- Projet de journal à la CSHBO
- 11- Fluctuation de la clientèle scolaire :
 - Vidéo
 - Plan de travail sur le maintien de l'école de village
 - Fluctuations de la clientèle scolaire, 1998 à 2006**
- 12- Mémoire CSHBO : le développement rural et la formation
- 13- Planification stratégique CSHBO
- 14- Compte rendu du conseil général du 18 octobre
- 15- Compte rendu du comité consultatif de gestion du 17 septembre 2002
- 16- Compte rendu du comité sur la formation générale des adultes et de la formation professionnelle du 1^{er} octobre 2002
- 17- Développement de la formation professionnelle et technique en Outaouais**

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Organisation scolaire 2002-2003 – effectifs au 30 septembre 2002
- 2-
 - a) Liste des membres des comités de travail
 - b) Mandats des comités régionaux
- 2- Réforme de l'éducation :
 - a) Informations diverses
 - b) Cadre d'élaboration du bulletin scolaire
- 3- Dépôt de compte rendu :
 - a) Comité de coordination pédagogique du 4 octobre 2002

C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Représentant pour la Corporation des transports collectifs de la Vallée-de-la-Gatineau
- 3- Vente des contrats de transports scolaires
- 4- Changements des signataires des effets bancaires
- 5- États financiers**

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- 1- Nomination temporaire personnel cadre, centre de formation professionnelle (Pontiac)
- 2- Nomination temporaire personnel cadre, centre de formation professionnelle (Maniwaki)
- 3- Nomination temporaire personnel cadre, formation générale adulte
- 4- Comité de sélection, directrice adjointe ou directeur adjoint, ESSC
- 5- Comité de sélection, directrice adjointe ou directeur adjoint, établissement du Cœur-de-la-Gatineau (école élém. & secondaire, Gracefield)
- 6- Démission, psychologue Pontiac
- 7- Compte rendu C.R.T., enseignant, 2002-2003
- 8- Compte rendu C.R.T., soutien (CSN), 2002-2003
- 9- Liste des suppléantes et suppléants (légalement qualifiés et non légalement qualifiés), année scolaire 2002-2003

Le mercredi 30 octobre 2002

(RÉSOLUTION 2002-CC-167) suite

- 10- Équité en emploi
- 11- **Nomination temporaire, directeur adjoint**

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIQUES

- 1- Appel d'offres sur invitation – matériel informatique
- 2. Soumission huile à chauffage 2002-2003
- 3- Appel d'offres entretien chauffage
- 4- Cession du contrat de location et services de photocopieurs
- 5- Résumé des travaux PRIO 2002-2003
- 6- **Contamination – avis d'infraction**
- 7- **Situation ventilation – atelier CFP**

F) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- **Suivis**
- 3- Levée de l'assemblée

PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE : Le mercredi 4 décembre 2002, à Fort-Coulonge.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2 RÉSOLUTION 2002-CC-168

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 25 septembre 2002.

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Guy Lesage que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 25 septembre 2002 du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé et corrigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-3 **Dépôt du procès-verbal du comité exécutif C.E. 2002-09-25**

Le procès-verbal du comité exécutif du 25 septembre 2002 est déposé.

A-4 **Parole au public**

Aucune intervention de la part du public présent à l'assemblée.

Le mercredi 30 octobre 2002

A-5 Correspondance

La commissaire madame Louise Larocque propose aux membres du conseil des commissaires d'appuyer la Commission scolaire de Montréal concernant Loto-Québec et les jeux de hasard (pièce 1 de la correspondance). Un vote est pris et la proposition est rejetée à la majorité. La commissaire madame Louise Larocque demande ensuite quelle est la situation de la commission scolaire par rapport aux assurances (pièce 6 de la correspondance). M. Beaudin répond que les coûts d'assurances ont monté, mais que la hausse se situe à l'intérieur de la moyenne provinciale. Le contrat a été renouvelé. Par la suite, la commissaire madame Louise Larocque donne des éclaircissements sur la demande d'appui de la Commission scolaire de Montréal et le commissaire monsieur Guy Lesage propose aux membres du conseil des commissaires de réviser le vote sur l'appui à la Commission scolaire de Montréal. Par vote, les commissaires acceptent de reconsidérer la question. De nouveau par vote, les commissaires agréent à la demande d'appui et adoptent la résolution suivante :

RÉSOLUTION 2002-CC-169

**Appui à la Commission
scolaire de Montréal,
concernant Loto-Québec et les
jeux de hasard**

CONSIDÉRANT que, depuis la création de Loto-Québec en 1969, la consommation des jeux de hasard a augmenté de façon pratiquement exponentielle, passant de 51,4 millions en 1970-71 à 3,6 milliards en 2001;

CONSIDÉRANT que cela constitue une augmentation de 7000 %;

CONSIDÉRANT qu'au cours des cinq dernières années (1997 à 2001) les ventes de Loto-Québec ont fait un bond d'un milliard de dollars;

CONSIDÉRANT que la création de Loto-Québec a été justifiée par le fait que les loteries étaient, à l'époque, contrôlées par la mafia;

CONSIDÉRANT qu'avant 1969, la publicité légale et massive pour encourager la consommation des jeux de hasard était interdite;

CONSIDÉRANT que, depuis sa création, Loto-Québec n'a cessé d'utiliser la publicité pour augmenter les revenus dus aux jeux de hasard;

CONSIDÉRANT que les jeux de hasard conduisent plusieurs individus à détruire leur vie et à poser, dans biens des cas, des actes criminels;

CONSIDÉRANT que la publicité sur les jeux de hasard a pour effet de faire miroiter aux yeux de plusieurs des gains faciles et magiques;

CONSIDÉRANT que les citoyens qui investissent dans les loteries sont assurés de perdre, en moyenne, 50 % de leur mise qui s'en va en revenu de l'État et autres frais d'administration;

CONSIDÉRANT que chaque citoyen québécois de plus de 18 ans dépense en moyenne 596 \$ par année dans les jeux de hasard;

CONSIDÉRANT que les citoyens les plus pauvres sont les plus vulnérables face à la publicité de Loto-Québec;

Le mercredi 30 octobre 2002

(RÉSOLUTION 2002-CC-169) suite

CONSIDÉRANT que l'éducation constitue le moyen le plus sûr de se sortir de la pauvreté;

CONSIDÉRANT que l'État devrait travailler à convaincre les familles pauvres qu'il est plus important d'investir dans l'éducation plutôt que dans les rêves que fait miroiter Loto-Québec pour sortir de la pauvreté;

CONSIDÉRANT que l'augmentation des ventes de Loto-Québec n'est pas une façon acceptable d'augmenter les revenus de l'État québécois;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais appuie la résolution IV du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Montréal, adoptée le 11 septembre 2002, à l'effet :

1. de **DEMANDER** au gouvernement du Québec de réduire de 80 % les dépenses publicitaires de Loto-Québec;
2. de **CONFIER** au ministère de l'Éducation, plutôt qu'à Loto-Québec, le soin d'organiser des campagnes d'information visant à prévenir le jeu compulsif chez les jeunes et de **TRANSFÉRER** les budgets nécessaires au MEQ;
3. d'**INVITER** les autres commissions scolaires à appuyer ces recommandations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Ensuite, la commissaire madame Madeleine Aumond pose une question sur le dossier des petites écoles (pièce 8 de la correspondance). Mme Thonnard répond que le sujet a été discuté lors du conseil général et qu'il est inclus à l'ordre du jour. La commissaire madame Madeleine Aumond demande aussi si les parents peuvent participer à la rencontre du 14 novembre, organisée par le CLE de Maniwaki et le Collège de l'Outaouais, sur les perspectives professionnelles pour la Haute-Gatineau. Mme Thonnard répond que les parents sont les bienvenus.

A-6 Confidentialité de certains dossiers

Le commissaire monsieur Daniel Moreau explique la façon de procéder pour certains dossiers à caractère personnel, en ce qui concerne les qualifications, par exemple. Les commissaires ayant des interrogations sur ces dossiers peuvent s'adresser à la directrice générale et celle-ci les réfèrera aux ressources appropriées.

A-7 RÉSOLUTION 2002-CC-170

Report de l'assemblée ordinaire du 4 décembre 2002

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que l'assemblée ordinaire prévue le 4 décembre 2002 soit reportée au 11 décembre 2002. Une assemblée extraordinaire se tiendra alors le mercredi 11 décembre 2002. Par ailleurs, l'assemblée ordinaire du comité exécutif prévue le 4 décembre 2002 sera aussi reportée au 11 décembre 2002. Une assemblée extraordinaire se tiendra alors le mercredi 11 décembre 2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 30 octobre 2002

A-8 RÉSOLUTION 2002-CC-171

Comité de sélection et organisation de la soirée de l'ordre du mérite scolaire

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que le commissaire monsieur Daniel Moreau représente notre commission au comité de sélection et au comité organisateur de la soirée de l'ordre du mérite scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-9 RÉSOLUTION 2002-CC-172

Demande consolidée – Fonds Jeunesse Québec

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Guy Lesage de nommer la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, responsable du projet et qu'elle soit autorisée à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais l'entente relative au projet de Fonds Jeunesse Québec, soit :

-le projet portant le numéro **ÉOM-46-3608** «*Sports et culture à l'école*», au montant de 114 604 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-10 **Projet de journal à la CSHBO**

Madame Thonnard explique le projet de journal et souligne l'importance d'avoir un tel moyen de communication étant donné la grandeur du territoire de la commission scolaire. Elle précise aussi que le journal servira entre autres à combattre le décrochage et à renforcer les plans de réussite des établissements et la planification stratégique de la CSHBO.

A-11 **Fluctuation de la clientèle scolaire**

a) Vidéo

Mme Thonnard explique que le sujet des fermetures d'écoles était à l'ordre du jour du dernier conseil général, étant donné l'importance du déclin des effectifs scolaires à travers l'ensemble du Québec. Un reportage de Radio-Canada, réalisé par la journaliste Maxime Bertrand et portant sur la réouverture de l'école Laval à Ste-Thérèse est ensuite présenté aux commissaires.

b) Plan de travail sur le maintien de l'école de village

Mme Thonnard explique qu'un comité de travail provincial a été mis sur pied lors du conseil général, avec la participation de la Fédération des commissions scolaires du Québec, afin d'élaborer un plan d'action concerté au sujet du maintien des écoles de village. Le rapport final du comité est attendu pour décembre 2002. Le ministre des Régions a d'ailleurs annoncé que le Rendez-vous national des régions sera saisi du dossier en novembre 2002. Mme Thonnard s'engage à fournir aux commissaires toute l'information pertinente sur cette question.

Le mercredi 30 octobre 2002

c) Fluctuations de la clientèle scolaire, 1998 à 2006

Mme Lauriault présente un portrait de la situation locale. Les tableaux détaillent la clientèle réelle pour les années 1998-1999, 1999-2000, 2000-2001, 2001-2002 et 2002-2003, ainsi que la clientèle anticipée pour les années 2003-2004, 2004-2005, 2005-2006 et 2006-2007. La baisse réelle n'est que de 167 élèves depuis 1998-1999, mais la baisse anticipée est très forte : 300 élèves de moins l'an prochain, 270 l'année suivante, 100 l'année suivante et 150 l'année suivante. Au total, la baisse appréhendée, de 1998-1999 à 2006-2007 avoisine le millier d'élèves. M. Beaudin ajoute que, sur neuf ans, la baisse est de l'ordre de 25 %. Selon Mme Thonnard, le ministère de l'Éducation devra révisé ses modes de financement pour assurer la viabilité des services.

A-12 Mémoire CSHBO : le développement rural et la formation

Mme Thonnard dépose le mémoire préparé dans le cadre de la consultation/validation du Conseil régional des partenaires du marché du travail d'Emploi-Québec Outaouais, sur la Planification stratégique régionale 2003-2007. Mme Thonnard présente les recommandations du mémoire et souligne la nécessité d'assurer le développement des régions rurales dans un contexte de décroissance.

A-13 Planification stratégique CSHBO

Mme Thonnard annonce que Mme Poulin ne viendra pas le 12 novembre. Étant donné que la planification stratégique du ministère de l'Éducation sera dévoilée en novembre, elle viendra ultérieurement. En attendant, la rencontre prévue pour le 12 novembre pourrait quand même se tenir, mais sous la forme d'une rencontre de travail des membres du comité. Cette rencontre aura lieu à l'Auberge des Rives, à Kazabazua, et une convocation écrite sera envoyée.

A-14 Compte rendu du conseil général du 18 octobre

La conseillère madame Louise Larocque fait un compte rendu du conseil général du 18 octobre, une activité qu'elle a trouvé fort utile. Au niveau du code d'éthique, elle affirme que le code d'éthique des commissaires pourrait faire l'objet d'une révision et qu'il pourrait être approprié d'en dresser un pour le personnel de la commission scolaire. En ce qui touche le palmarès des écoles secondaires, Mme Larocque explique que la Fédération des commissions scolaires veut prendre les devants pour contrer les effets négatifs de ce classement. Une recherche sera d'ailleurs entreprise par l'Université de Montréal. Dans le dossier de l'équité salariale, beaucoup de mécontentement a été exprimé par les participants, selon Mme Larocque, et la Fédération met sur pied un perfectionnement pour le personnel d'école, afin de bien utiliser le 27 heures. Dans le domaine des petites écoles, les participants au conseil général étaient contre le moratoire et proposaient le report d'une décision de fermeture. L'exemple de la réouverture de l'école Laval à Ste-Thérèse a été souligné. Au niveau des élections scolaires, une formation sera offerte à Gatineau, avec une personne-ressource de la Fédération et du ministère de l'Éducation, selon le commissaire monsieur Daniel Moreau.

Le mercredi 30 octobre 2002

A-15 Compte rendu du comité consultatif de gestion du 17 septembre 2002

Le compte rendu est déposé.

A-16 Compte rendu du comité sur la formation générale des adultes et de la formation professionnelle du 1^{er} octobre 2002

Le compte rendu est déposé.

A-17 RÉSOLUTION 2002-CC-173 Développement de la formation professionnelle et technique en Outaouais – orientations des commissions scolaires adoptées par les présidentes, présidents, directrices générales et directeurs généraux le 8 octobre 2002

CONSIDÉRANT l'étude de la Table Éducation Outaouais, «Plan stratégique de développement de l'éducation en Outaouais : état de la situation, enjeux et priorités», publiée en mai 2000;

CONSIDÉRANT l'étude de la Table Éducation Outaouais, «Abandon scolaire en Outaouais : problématique et pistes d'intervention», publiée en juin 2000;

CONSIDÉRANT l'«Entente cadre de développement de la région de l'Outaouais, 2000-2005» entre le gouvernement du Québec, représenté par le ministre des Régions et le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et ministre responsable de la région de l'Outaouais, et le Conseil régional de développement de l'Outaouais;

CONSIDÉRANT le plan d'action du ministère de l'Éducation, secteur de la formation professionnelle et technique, intitulé «Pour une consolidation de la formation professionnelle et technique»;

CONSIDÉRANT les «Données diverses sur la formation professionnelle et technique» publiées par le ministère de l'Éducation en novembre 2001;

CONSIDÉRANT les résultats de l'Enquête sur la perception de la formation professionnelle et technique dans l'Outaouais, réalisée par la Table Éducation Outaouais;

CONSIDÉRANT le rapport Schneider, étape 1, 2 et 3, commandé par la Table Éducation Outaouais;

CONSIDÉRANT la réflexion faite par les commissions scolaires et la synthèse des constats suivants :

- * l'Outaouais doit offrir un panier d'alternatives éducatives diversifiées, facilement accessibles, attrayantes et adaptées aux besoins des jeunes, qu'ils soient en milieu rural ou urbain.
- * Il faut contribuer activement aux efforts de la région en vue d'accroître la réussite éducative et la persévérance scolaire.
- * Nous devons accroître le volume des inscriptions dans les programmes de formation professionnelle et technique, tant en milieu urbain que rural.

Le mercredi 30 octobre 2002

(RÉSOLUTION 2002-CC-173) suite

- * Les commissions scolaires doivent contribuer au développement socio-économique de la région en favorisant d'une part l'émergence de nouvelles expertises et, d'autre part, le rapatriement de clientèles qui fréquentent les services ontariens ou d'autres régions du Québec.
- * Nous devons optimiser l'utilisation des ressources humaines, financières et physiques qui sont mises à la disposition de la région.

CONSIDÉRANT que nous devons adopter un scénario de relance de la formation professionnelle et technique en Outaouais;

CONSIDÉRANT l'urgence de le faire;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau :

- * De développer un scénario de transition s'apparentant au scénario deux du rapport Schneider et qui devrait, dans un avenir déterminé, par la volonté de nos partenaires, nous conduire à une nouvelle structure régionale en formation professionnelle et technique.
- * De former un comité de travail composé d'un représentant administratif par commission scolaire ayant comme mandat de définir une position commune des commissions scolaires en tenant compte des pistes suivantes :
 - Convenir d'une orientation répondant à la fois aux besoins des clientèles de milieu rural et urbain.
 - Définir une façon différente de gérer les options de la carte Outaouais.
 - Définir les créneaux prometteurs en formation professionnelle et identifier les options que la région pourrait développer.
 - Identifier des pistes d'action pour soutenir les élèves en formation professionnelle.
 - Identifier des solutions qui vont favoriser l'accès à la formation professionnelle.
 - Identifier toutes autres actions pouvant favoriser la relance de la formation professionnelle en Outaouais.
- * Que chaque commission scolaire approuve ce mandat et désigne le directeur général de la Commission scolaire des Draveurs comme coordonnateur des travaux, avec le mandat de présenter un rapport et des recommandations pour le début décembre.
- * Que le rapport soit soumis à la table des présidentes, présidents, directrices générales et directeurs généraux pour analyse.

Le mercredi 30 octobre 2002

(RÉSOLUTION 2002-CC-173) suite

- * Que le rapport final et ses recommandations soient soumis à chaque commission scolaire pour adoption et par la suite qu'une présentation, en présence de tous les acteurs impliqués, soit faite à la Table Éducation Outaouais au début de janvier 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-1 Organisation scolaire 2002-2003 – effectifs au 30 septembre 2002

Mme Lauriault dépose et présente le document.

B-2 a) liste des membres des comités de travail

Mme Lauriault dépose le document et donne des précisions, notamment sur les quatre comités 'ad hoc' régionaux et présente les personnes qui représentent la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais sur ces comités.

B-2 b) Mandats des comités régionaux

Mme Lauriault dépose ce document qui décrit les mandats des comités régionaux.

B-3 Réforme de l'éducation

a) Informations diverses

Mme Lauriault présente diverses informations relatives à la réforme. Entre autres, des formations sont offertes dans chaque établissement et chaque école, dans le cadre de la réforme. Ainsi, le 27 septembre dernier, au secondaire, un consultant, monsieur Jacques Henri, a tenu une activité de formation pour expliquer les dimensions de la réforme.

b) Cadre d'élaboration du bulletin scolaire

Mme Lauriault explique le cadre d'élaboration du nouveau bulletin scolaire du primaire et présente sa nouvelle forme. Selon la commissaire madame Louise Larocque, le nouveau bulletin est plus clair et plus concis qu'auparavant.

B-4 Dépôt de compte rendu

a) Comité de coordination pédagogique du 4 octobre 2002

Mme Lauriault dépose le document.

C-1 RÉSOLUTION 2002-CC-174

Registre des chèques

ATTENDU la vérification des registres de chèques qu'a effectuée le commissaire monsieur Reid Soucie;

ATTENDU que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

Le mercredi 30 octobre 2002

(RÉSOLUTION 2002-CC-174) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie que les registres des chèques de la CSHBO pour les mois de septembre et octobre 2002 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 RÉSOLUTION 2002-CC-175

Représentant à la corporation de transports collectifs de la Vallée-de-la-Gatineau

CONSIDÉRANT la formation d'une corporation des transports collectifs de la Vallée-de-la-Gatineau;

CONSIDÉRANT que la corporation demande de nommer un représentant de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais au conseil d'administration;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Guy Lesage de mandater monsieur Jean-Claude Beaudin pour représenter la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais au conseil d'administration de la corporation des transports collectifs de la Vallée-de-la-Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 RÉSOLUTION 2002-CC-176

Vente des contrats de transport scolaire de Autobus scolaire Léo Lafontaine inc. à Transport A. Heafey inc.

CONSIDÉRANT la demande de Autobus scolaire Léo Lafontaine inc. de vendre ses contrats à Transport A. Heafey inc;

CONSIDÉRANT l'intérêt de Transport A. Heafey inc. d'acquiescer ces contrats;

CONSIDÉRANT la clause 44 du contrat type de transport;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'autoriser la transaction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-4 RÉSOLUTION 2002-CC-177

Changement des signataires des effets bancaires

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque d'autoriser les changements des signataires des effets bancaires et que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques et les effets bancaires pour leur établissement pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Deux signataires obligatoires parmi les personnes autorisées.

Établissement no 1, école secondaire Sieur-de-Coulouge, Fort-Coulouge
Signataires : Josée Bouchard, Debbie Miron, Gratien Dufour, Jacques Rivest

Le mercredi 30 octobre 2002

(RÉSOLUTION 2002-CC-177) suite

Établissement no 2, Primaire Pontiac, Fort-Coulonge

Signataires : Lorraine Normandeau, Vella Soucie, Stéphane Rondeau, Fernand Sanchez

Établissement no 003, établissement du Cœur-de-la-Gatineau, Gracefield

Signataires : Claire Marinier, Josée Rochon, Serge Talbot

Établissement no 309, Centre Pontiac, Fort-Coulonge

Signataires : Ginette Marion, Diane Paré, Ghislain Bérubé

Établissement no 408, Centre de formation professionnelle Pontiac, Fort-Coulonge

Signataires : Diane Grenier, Ginette Marion, Nicole Marion

Établissement no 410, Centre de formation professionnelle de la Vallée de la Gatineau, Maniwaki

Signataires : Jocelyne Lafleur, Suzanne Bénéard, Lucien Desnoyers

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-5 États financiers

M. Beaudin explique que la préparation des états financiers est terminée, ainsi que leur vérification. Ils seront présentés au comité des finances en novembre (une convocation sera envoyée à ce sujet). M. Beaudin en fera rapport lors du prochain conseil des commissaires.

D-1 RÉSOLUTION 2002-CC-178

Nomination temporaire, centre de formation professionnelle, Pontiac

CONSIDÉRANT le départ de M. Fernand Sanchez;

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport Schneider;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil de revoir l'organisation de la formation professionnelle même à un niveau régional;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie de procéder à la nomination temporaire de madame Diane Grenier à titre de directrice du centre de formation professionnelle du Pontiac à mi-temps, à partir du 3 octobre 2002 jusqu'au 30 juin 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-2 RÉSOLUTION 2002-CC-179

Nomination temporaire, centre de formation professionnelle, Maniwaki

CONSIDÉRANT le départ de M. Fernand Sanchez;

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport Schneider;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil de revoir l'organisation de la formation professionnelle même à un niveau régional;

Le mercredi 30 octobre 2002

RÉSOLUTION 2002-CC-179) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque de procéder à la nomination temporaire de monsieur Lucien Desnoyers à titre de directeur du centre de formation professionnelle Maniwaki à demi-temps, à partir du 15 octobre 2002 jusqu'au 30 juin 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 RÉSOLUTION 2002-CC-180

Nomination temporaire, personnel cadre, formation générale adulte

CONSIDÉRANT le départ de M. Fernand Sanchez;

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport Schneider;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil de revoir l'organisation de la formation professionnelle même à un niveau régional;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond de procéder à la nomination temporaire de monsieur Ghislain Bérubé à titre de directeur de la formation générale adulte sur tout le territoire de la commission scolaire, à partir du 7 octobre 2002 jusqu'au 30 juin 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-4 RÉSOLUTION 2002-CC-181

Comité de sélection, directrice adjointe ou directeur adjoint, ÉSSC

CONSIDÉRANT la demande de la direction de l'école secondaire Sieur-de-Coulange;

CONSIDÉRANT l'analyse et la recommandation de la directrice générale;

CONSIDÉRANT la mise en place d'un comité de sélection dans le but de pourvoir le poste de directrice adjointe ou directeur adjoint à l'école secondaire Sieur-de-Coulange;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion et le commissaire monsieur Reid Soucie de former un comité de sélection composé de cinq membres. Le présent comité sera composé de 2 commissaires, de la directrice générale, de la direction de l'école et d'une personne ressource. Les deux commissaires qui en seront membres seront la commissaire madame Denise Miron Marion et le commissaire monsieur Reid Soucie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-5 RÉSOLUTION 2002-CC-182

Comité de sélection (remplacement), directrice adjointe ou directeur adjoint, établissement du Cœur-de-la-Gatineau (école élémentaire et secondaire, Gracefield)

CONSIDÉRANT que monsieur François Côté bénéficiera d'un congé sabbatique à traitement différé d'une durée de 6 mois, soit du 1^{er} janvier 2003 au 30 juin 2003;

Le mercredi 30 octobre 2002

RÉSOLUTION 2002-CC-182) suite

CONSIDÉRANT la mise en place d'un comité de sélection dans le but de pourvoir le remplacement de monsieur François Côté au poste de directeur adjoint à l'école élémentaire et secondaire à Gracefield;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Linda Lefebvre et le commissaire monsieur Guy Éthier de former un comité de sélection composé de cinq membres. Le présent comité sera composé de 2 commissaires, de la directrice générale, de la direction de l'école et d'une personne ressource. Les deux commissaires qui en seront membres seront la commissaire madame Linda Lefebvre et le commissaire monsieur Guy Éthier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-6 RÉSOLUTION 2002-CC-183 Démission, psychologue, secteur Pontiac

CONSIDÉRANT la lettre déposée à la direction des ressources humaines par madame Manon Côté, psychologue dans le secteur Pontiac;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel de prendre acte de la démission de madame Manon Côté, en date du 27 septembre 2002, à titre de psychologue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-7 Compte rendu C.R.T., enseignant, 2002-09-25

Monsieur Michel Houde dépose le document.

D-8 Compte rendu C.R.T., soutien (CSN), 2002-10-02

Monsieur Michel Houde dépose le document.

D-9 Liste des suppléantes et suppléants (légalement qualifiés et non légalement qualifiés), année scolaire 2002-2003

Monsieur Michel Houde dépose le document.

D-10 Équité en emploi

Monsieur Michel Houde dépose le document et s'engage à revenir sur le dossier à chaque étape de sa progression.

D-11 RÉSOLUTION 2002-CC-184 Nomination temporaire, directeur adjoint

CONSIDÉRANT le besoin de réorganiser la clientèle en adaptation scolaire;

CONSIDÉRANT l'analyse à effectuer par la direction de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau;

CONSIDÉRANT la proposition que la direction de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau fera au conseil d'établissement;

Le mercredi 30 octobre 2002

RÉSOLUTION 2002-CC-184) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond de prolonger la nomination temporaire de M. Jean-Paul Gélinas afin de permettre au conseil d'établissement de prendre connaissance de la recommandation de la directrice de l'école et de soumettre au conseil les recommandations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-1 RÉSOLUTION 2002-CC-185

Appel d'offres sur invitation – matériel informatique

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation pour matériel informatique du 10 octobre 2002;

CONSIDÉRANT l'analyse des demandes de prix;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault et résolu d'accepter la demande de prix suivante :

-Les Papeteries Olympiques ltée, au montant de 24 624,63 \$ (taxes incluses);

le tout selon le devis et le tableau comparatif préparé à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-2 RÉSOLUTION 2002-CC-186

Soumission huile à chauffage (2002-2003)

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond et résolu d'accepter les plus basses soumissions pour la fourniture d'huile à chauffage, tel qu'illustré au tableau comparatif, au montant de 0,4668 taxes incluses pour le secteur Pontiac, avec les Huiles HLH, et de 0,4595 taxes incluses pour le secteur Haute-Gatineau, avec Coopérative fédérée du Québec (Sonic), le tout selon la soumission d'huile à chauffage 2002-2003.

Huile à chauffage 2002-2003	Les Huiles HLH	Coop. Fédérée	Ultramar inc.
Secteur Haute-Gatineau	0.4687	0.4595	0.4837
Secteur Pontiac	0.4668	NIL	0.4694

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-3 RÉSOLUTION 2002-CC-187

Appel d'offres entretien chauffage

CONSIDÉRANT l'appel d'offres pour entretien chauffage du 15 octobre 2002;

CONSIDÉRANT l'analyse des demandes de prix;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque et résolu d'accepter la demande de prix suivante :

-Volcano inc., au montant de 2 875,63 \$ (taxes incluses) pour le service de base;
-Appels d'urgence répartis selon les tarifs proposés par Volcano;

Le mercredi 30 octobre 2002

RÉSOLUTION 2002-CC-187) suite

le tout selon le devis et le tableau comparatif préparé à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-4 RÉSOLUTION 2002-CC-188

Cession du contrat de location et services de photocopieurs

CONSIDÉRANT la volonté du conseil de procéder à la vérification des articles de l'entente initiale avec la compagnie Macoumo (Coulombe et frères) eu égard à la cession de contrat;

CONSIDÉRANT l'avis légal obtenu du cabinet d'avocat Guimond, Perreault, Provencher et Tremblay;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Guy Lesage que la commission scolaire accepte la cession de contrat de Coulombe et frères à DCI Système d'imagerie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-5 Résumé des travaux PRIO 2002-2003

M. Ledoux brosse un résumé des travaux prioritaires réalisés en 2002-2003. Le projet majeur, la réfection de la toiture de la Cité étudiante, est complété à 95 %. La réfection de la toiture de l'école d'Otter-Lake est terminée, il ne reste plus que quelques correctifs mineurs. Les toitures des bâtiments St-Eugène et Pie-XII sont complétées, tout comme le revêtement de plancher de l'école Ste-Anne. Quant aux travaux qui se poursuivent encore, ils devraient se terminer en novembre. Il s'agit du projet de réfection du parement extérieur et de remplacement des portes d'entrée (lots 2-3-4), complété à environ 70 %.

E-6 Contamination – avis d'infraction

M. Ledoux explique qu'une déperdition a été remarquée à un réservoir d'entreposage d'huile usée, situé à l'extérieur de la Cité étudiante, près de l'atelier de mécanique automobile. Des mesures ont été prises pour vider le réservoir et nettoyer les dégâts. Le ministère de l'Environnement a fait une inspection, a noté une problématique de contamination et a émis un avis d'infraction en demandant l'élimination sécuritaire de la contamination. Selon M. Ledoux, il y a lieu de préparer un appel d'offres pour trouver une firme qui ferait une étude, préciserait des recommandations et fixerait un estimé des coûts. Un échéancier devrait aussi être produit et transmis au ministère de l'Environnement.

E-7 Situation ventilation – atelier CFP

M. Ledoux explique que des plaintes ont été transmises à la CSST concernant la ventilation à l'atelier de mécanique automobile (CFP). Une inspection a été faite sur les lieux, mais à un moment où la ventilation était fermée à cause des travaux de réfection de la toiture. Selon M. Ledoux, il y a lieu de faire une analyse en situation réelle, alors que la ventilation fonctionne. Si la problématique perdurait, un plan d'action pourrait être proposé.

Le mercredi 30 octobre 2002

F-1 Questions des commissaires

Madame Thonnard répond aux questions des commissaires. M. Moreau fait part aux commissaires que la rencontre envisagée pour Noël a été reportée en janvier, de façon à regrouper tous les gestionnaires pour faire connaissance. Cette rencontre aura lieu le mercredi 8 janvier 2003, à l'Auberge des Rives (Kazabazua). Par ailleurs, selon la commissaire madame Denise Miron Marion, il reste encore quatre billets pour le spectacle de Jean Lapointe le 16 novembre.

F-2 Suivis

Suite à une demande de la commissaire madame Nicole Miller Potvin, Mme Thonnard a contacté la direction de la Cité étudiante pour obtenir des informations sur les classes de redoubleurs (28 élèves en secondaire I et 15 en secondaire II). Selon Mme Thonnard, l'expérience est positive puisqu'elle permet un suivi individualisé pour les élèves en plus grande difficulté (intervention personnalisée). En ce qui concerne l'entente avec l'école Woodland, le projet d'agrandissement de cette école a été retiré. L'école se trouvant dans une zone inondable, le ministère de l'Éducation a émis un refus définitif au sujet de la subvention qui avait été demandée pour agrandir l'école Woodland (afin d'accueillir les élèves anglophones du secondaire qui utilisent présentement des locaux à la Cité étudiante). Parallèlement à cela, la demande de subvention pour l'agrandissement du Collège Sacré-Cœur, en vue d'y reloger les classes de maternelle qui se trouvent présentement à l'école Woodland a aussi été refusée. Selon Mme Thonnard, l'école Woodland va explorer d'autres avenues, en collaboration avec la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais. M. Beaudin apporte un suivi aux questions posées par le commissaire monsieur Paul Liberty lors de la précédente assemblée, concernant une situation où il y aurait trop d'élèves dans un autobus desservant l'école de Lac-Ste-Marie. Suite à une rencontre avec monsieur Derek Ardis, il appert que la situation a été corrigée.

F-3 RÉSOLUTION 2002-CC-189

Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 04 décembre 2002, à Fort-Coulonge.

Secrétaire général

Président